

L'Hyrôme et ses anciens moulins à Chemillé-en-Anjou



Visorando



Randonnée n°3474163

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Baladez-vous au gré des méandres de l'Hyrôme au creux d'une vallée pittoresque et encaissée et découvrez les vestiges des nombreux moulins qui jalonnent ce sentier. Une randonnée idéale pour mêler patrimoine et nature !

Durée :	4h45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	15.7km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	88m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	97m		
Point haut :	91m	Commune :	Chemillé (49120)
Point bas :	45m		



Description

Départ de l'Église Saint-Pierre à Chemillé en-Anjou, à côté du château des Cloîtres.

(D/A) Descendez la Rue de Valbourg et rejoignez la route Nationale.

(1) Tournez à droite après le pont puis traversez la prairie en longeant la rivière et en franchissant la passerelle.

(2) Contournez la station d'épuration par la gauche et prenez à gauche dans la prairie (vue sur le château de l'Écho), pour rejoindre la route sinueuse qui descend jusqu'à l'ancien moulin de la Roche Jeannette

(3) Traversez la rivière et virez à droite après avoir ouvert la barrière. Longez l'Hyrôme jusqu'au site du moulin de Girôme où vous traversez la rivière.

(4) Obliquez à droite et continuez entre la rivière et l'Étang de Sénéchaux situé à droite pour rejoindre le moulin de Sénéchaux.

(5) Traversez l'Hyrôme à deux reprises. Prenez à gauche jusqu'au carrefour suivant puis à droite.

(6) Suivez à droite, le sentier en montant et continuez sur la route goudronnée. Au prochain croisement, prenez à gauche, puis à droite par le chemin pendant 100 m environ et de nouveau à gauche. Redescendez vers l'Hyrôme par un sentier abrupt.

(7) Continuez à droite vers le Moulin de l'Étang et le Petit Débit jusqu'au Moulin Neuf. Traversez la rivière et montez le chemin goudronné sur 100 m.

(8) Prenez le sentier à droite pour rejoindre l'ancien Moulin d'Argogne. Passez sous le Viaduc de l'Hyrôme (A87).

(9) Passez par le moulin de Drapras (aujourd'hui chambre d'hôtes) et continuez jusqu'au Pont de Couton.

(10) Remontez à gauche le chemin et passez par la ferme de l'Épinay et le pont qui enjambe l'autoroute. Poursuivez sur le chemin goudronné jusqu'à la Ferté.

(11) Au croisement de Segré, prenez le chemin de pierres en face puis obliquez à gauche pour rejoindre à nouveau l'Hyrôme par une vallée encaissée. Longez la rivière (vue sur le site de Vienne) pour retrouver le circuit aller.

(6) Prenez à droite dans le sens inverse de l'aller **(D/A)**.

Points de passages

D/A - Eglise Saint-Pierre (Chemillé-en-Anjou)
N 47.219552° / O 0.7267° - alt. 87m - km 0

1 Pont - Hydrôme (rivière)
N 47.222681° / O 0.726221° - alt. 67m - km 0.36

2 Station d'épuration
N 47.225472° / O 0.721351° - alt. 67m - km 0.86

3 Moulin de la Roche-Jeannette
N 47.228684° / O 0.716659° - alt. 69m - km 1.56

4 Moulin de Girôme
N 47.231493° / O 0.710508° - alt. 61m - km 2.26

5 Moulin de Sénéchaux - Hydrôme (rivière)
N 47.231952° / O 0.703943° - alt. 63m - km 3.09

6 Carrefour de la boucle
N 47.231762° / O 0.698135° - alt. 64m - km 3.62

7 Bifurcation vers Moulin de l'Étang
N 47.235004° / O 0.689745° - alt. 72m - km 4.81

8 Bifurcation vers l'ancien Moulin d'Argogne
N 47.241098° / O 0.679534° - alt. 70m - km 6.29

9 - Moulin de Drapras
N 47.247269° / O 0.670248° - alt. 51m - km 7.38

10 Pont de Couton
N 47.250592° / O 0.667211° - alt. 46m - km 7.83

11 Croisement de Segré
N 47.242488° / O 0.691956° - alt. 88m - km 10.09

D/A - Eglise Saint-Pierre (Chemillé-en-Anjou)
N 47.219552° / O 0.7267° - alt. 87m - km 15.7

Informations pratiques

Varainte :

(5) Là, 2 possibilités de retour au (D/A).

- retour par le circuit inverse de l'aller en suivant le tracé ci-joint.
- par la route en partant à gauche et arrivez à l'Église Saint-Pierre à Chemillé.

Randonnée goudronnée à 21%.

A proximité

L'Église Saint-Pierre

En début ou en fin de randonnée, faites un détour par l'église Saint-Pierre qui a conservé quelques éléments de son architecture romane du XIe siècle et son portail du XIIIe siècle. Elle domine le vieux bourg de Saint-Pierre et abrite le vitrail du "Pater des Vendéens", scène qui s'est déroulée sur le parvis le 11 avril 1793, lors des Guerres de Vendée. À côté, le Château des Cloîtres, et son parcours contigu, est le point de départ d'un sentier interprétation de 5 km sur l'activité textile du Chemillois.

Les moulins et ponts

L'Hyrôme prend sa source à Saint-Georges-des-Gardes et se jette dans le Layon, 28 km plus loin. Il faisait tourner autrefois 29 moulins dont vous retrouverez les vestiges tout au long du parcours : la Roche-Jeannette, Girôme, Sénéchaux, Argogne, Drapas...

Vous aurez l'occasion de passer également sur de très anciens ponts dont celui de Couton, très photogénique avec ses 3 arches, qui marque le point le plus éloigné de la randonnée.

Le Jardin Camifolia à Chemillé (à seulement 12 min de marche de l'Église Saint-Pierre).

Au cœur d'une nature généreuse, vous allez toucher, sentir, goûter et certainement découvrir de drôles d'espèces de plantes jusqu'alors inconnues sur 3,5 ha !

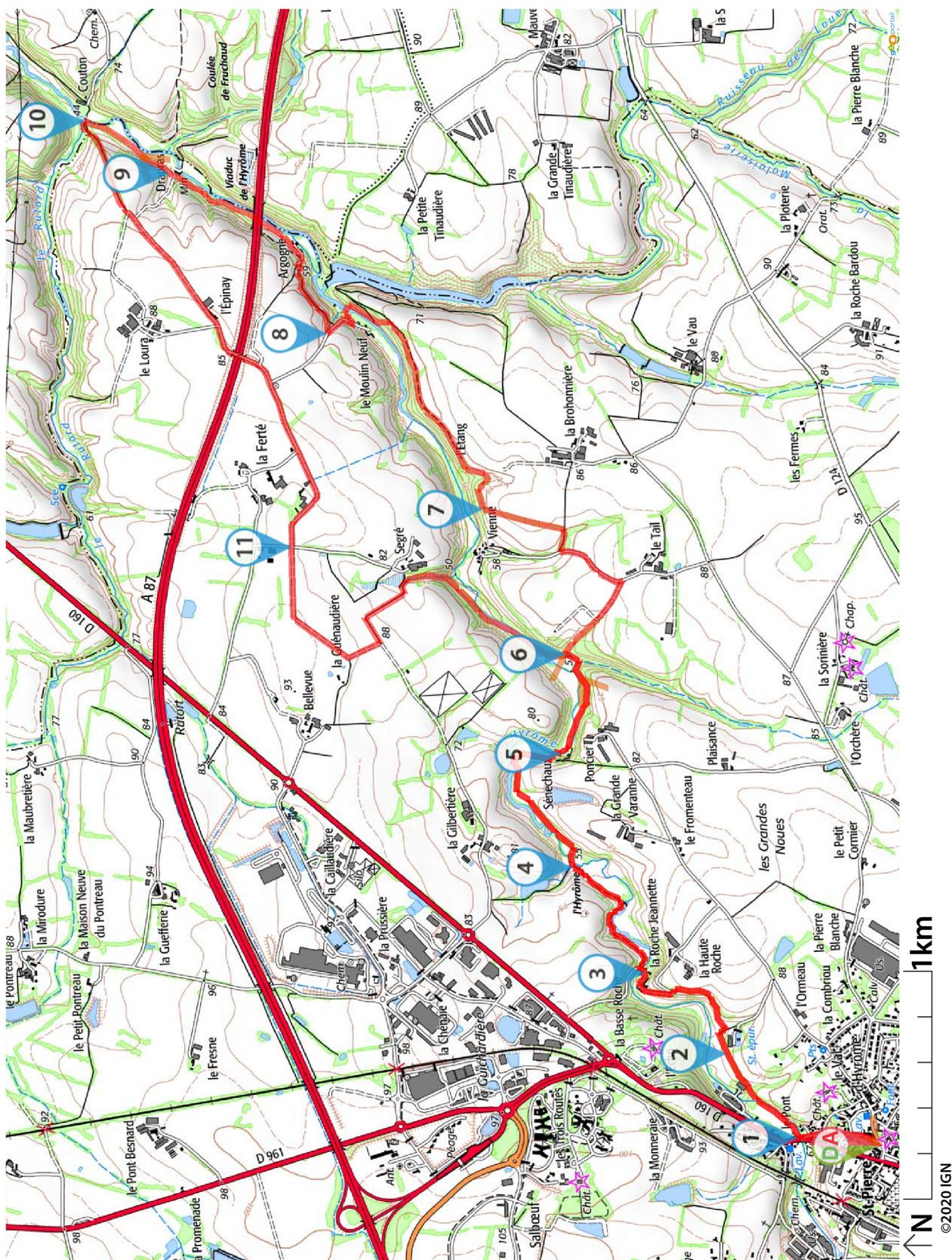
Parcourez les six jardins thématiques : le jardin des senteurs, le jardin des cultures locales, le jardin des plantes toxiques et médicinales, le jardin des saveurs, le jardin des fibres et des couleurs et enfin le jardin botanique.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-hyrome-et-ses-anciens-moulins-a-chemil/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.